

**RÉPARTITION**  
DU  
**PERSONNEL**  
ET DU  
**SERVICE DES MINES**

---

**Noms et lieux de résidence des fonctionnaires**

(1<sup>er</sup> avril 1943)

---

---

**VERDEELING**  
VAN HET  
**PERSONNEEL**  
EN  
VAN DEN DIENST VAN HET MIJNWEZEN

---

**Namen en verblijfplaatsen der ambtenaars**

(1<sup>ste</sup> April 1943)

# RÉPARTITION DU PERSONNEL

ET

## DU SERVICE DES MINES

---

### Noms et lieux de résidence des fonctionnaires

(1<sup>er</sup> avril 1943)

---

#### ADMINISTRATION CENTRALE

28, rue de l'Association, à Bruxelles.

- MM. VERBOUWE, O., Directeur général, à Bruxelles.  
ANCIAX, H., Ingénieur en Chef-Directeur, à Bruxelles;  
PAQUES, G., Ingénieur principal, à Bruxelles;  
FRÉSON, H., Ingénieur principal, à Bruxelles;  
BOULET, L., Ingénieur principal, à Bruxelles (1).

BANNEUX, J., Directeur, à Bruxelles.

#### *Service des explosifs.*

15, rue Jacques de Lalaing, à Bruxelles.

- MM. VAN HERCKENRODE, Edg., Ingénieur en chef-Directeur, Chef  
du Service, à Bruxelles.  
HUBERTY, J., Inspecteur principal, à Bruxelles;  
DEHING, I., Ingénieur, à Bruxelles.

#### *Service géologique.*

*e* Rue Jennar, 13, à Bruxelles.

- MM. GROSJEAN, A., Ingénieur principal, Chef du Service, à  
Bruxelles.  
HALET, Fr., Géologue principal, à Bruxelles;  
DELMER, A., Ingénieur, à Bruxelles.

---

(1) Directeur de l'Office central du Charbon, à Bruxelles.

# VERDEELING VAN HET PERSONEEL

EN

VAN DEN DIENST VAN HET MIJNWEZEN

---

## Namen en verblijfplaatsen der ambtenaars

(1<sup>en</sup> April 1943)

---

### HOOFDBESTUUR

28, Bondstraat, te Brussel.

de HH. VERBOUWE, O., Directeur generaal, te Brussel.  
ANCIAUX, G., Hoofdingenieur-Directeur, te Brussel;  
PAQUES, G., E. A. Mijningenieur, te Brussel;  
FRÉSCN, H., E. A. Mijningenieur, te Brussel;  
BOULET, L., E. A. Mijningenieur, te Brussel (1).

BANNEUX, J. Directeur, te Brussel.

#### *Dienst der springstoffen.*

15, Jacobus de Lalaingstraat, te Brussel.

de HH. VAN HERCKENRODE, Edg., Hoofdingenieur-Directeur,  
Diensthofd, te Brussel.  
HUBERTY, J., E. A. Inspecteur, te Brussel.  
DEHING, I., Ingenieur, te Brussel.

#### *Arbkundigen dienst.*

Jennarstraat, 13, te Brussel.

de HH. GROSJEAN, A., E. A. Ingenieur, Diensthofd, te Brussel.  
HALET, F., E. A. Geoloog, te Brussel.  
DELMER, A., Ingenieur, te Brussel.

---

(1) Directeur van de Kolencentrale, te Brussel.

**Institut National des Mines**

53, rue Grande, à Paturages.

MM. BREYRE, Ad., Inspecteur général, à Paturages.  
 FRIPIAT, J., Ingénieur principal, à Paturages.

**Nationaal Mijninstituut.**  
**te Paturages**

de HH. BREYRE, Inspecteur-Generaal, te Paturages.  
 FRIPIAT, J. A. Ingenieur, te Paturages.

**INSPECTION GENERALE DES MINES**

28, rue de l'Association, à Bruxelles.

X..., Inspecteur Général, à Bruxelles.

**ALGEMEENE INSPECTIE DER MIJNEN**

28, Bondstraat, te Brussel.

X..., Inspecteur Generaal, te Brussel.

**1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT.**

18, rue des Clercs, à Mons.

MM. HARDY, Louis, Ingénieur en chef-Directeur, à Mons;  
 X..., Ingénieur principal.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons de : Antoing; Boussu (moins les communes d'Hornu, de Quaregnon et de Wasmuël); Celles; Dour; Pâturages (moins les communes de Givry, Harmignies et Harveng); Péruwelz; Quevaucamps; Templeuve et Tournai; et les communes de : Ciplly et Mesvin (du canton de Mons); Baudour, Sirault et Tertre (du canton de Lens); Gaurain-Ramecroix (du canton de Leuze) et Horrues, Naast et Soignies (du canton de Soignies).

Province de Brabant : les carrières et usines métallurgiques du canton de Nivelles.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. DEMELENNE, E., Ingénieur principal, à Hyon.

<i>Charbonnages</i> :	Cantons d'Antoing et de
Blaton.	Dour.
Espérance et Hautrage.	
Agrappe-Escouffiaux.	
(Division Escouffiaux.)	

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. VANDENHEUVEL, A., Ingénieur principal, à Mons.

<i>Charbonnages</i> :	Canton de Boussu (moins les
Belle-Vue, Baisieux et	communes de Hautrage, Hornu,
Boussu.	Quaregnon, Villerot et Was-
	muël).
	Canton de Quevaucamps; les
	communes de Cibly et Mesvin,
	du canton de Mons; commune
	de Gaurain-Ramecroix, du can-
	ton de Leuze.
	Province de Brabant : canton
	de Nivelles.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. BRISON, L., Ingénieur principal, à Mons.

<i>Charbonnages</i> :	Cantons de Celles, Templeuve
Chevalières et Grande Ma-	et Tournai et commune de Bau-
chine à feu de Dour.	dour, du canton de Lens.
Hensies-Pommerœul et Nord	
de Quiévrain.	

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. X...

<i>Charbonnages</i> :	Canton de Pâturages (moins
Agrappe-Escouffiaux.	les communes de Givry, Harmi-
(Division Agrappe.)	gnies et Harveng); les commu-
	nes de Horrues, Naast et Soi-
	gnies, du canton de Soignies;
	canton de Péruwelz; les com-
	munes de Sirault et Tertre, du
	canton de Lens; les communes
	d'Hautrage et Villerot, du can-
	ton de Boussu.

2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

1, Rue de la Grosse Pomme, à Mons.

M. HOPPE, R., Ingénieur principal chargé de la direction de l'arrondissement, à Mons.

M. X..., Ingénieur principal.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Boussu (communes de Hornu, Quaregnon et Wasmuël), de Chièvres, d'Enghien (moins les communes d'Enghien, Saint-Pierre-Capelle et Marcq), de La Louvière (communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies et Trivières), de Lens (moins les communes de Baudour, Sirault et Tertre), de Pâturages (communes de Givry, Harmignies et Harveng), de Mons (moins les communes de Mesvin et Cibly), de Rœulx (moins les communes de Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec), d'Ath, de Flobecq (moins la commune d'Everbecq), de Frasnes-lez-Buissenal, de Lessines (moins la commune de Biévène) et de Leuze (moins la commune de Gaurain-Ramecroix).

Province de Brabant : les communes de Bierghes et de Saintes de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. DURIEU, M., Ingénieur, à Mons.

*Charbonnages :*  
Hornu et Wasmes et Buisson.  
Grand-Hornu.

Les communes de Hornu et de Wasmuël, du canton de Boussu, les communes de Mons, Cuesmes, Jemappes, Flénu, Hyon, Nimy, Nouvelles et Spiennes, du canton de Mons; le canton de Chièvres.

Province de Brabant (communes de Bierghes et de Saintes).

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. X... (1).

*Charbonnages :*  
Produits et du Levant du  
Flénu.

Le canton de Lessines, moins la commune de Biévène; le canton de Flobecq, moins la commune d'Everbecq.

(1) Service assuré temporairement par M. l'Ingénieur Durieu, M.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. BOURGEOIS, W., Ingénieur principal, à Hyon.

*Charbonnages :*  
Maurage et Boussoit,  
Bray,  
Rieu du Cœur.

Les communes de Maurage, Boussoit, Bray, Estinnes-au-Val, Villers-Saint-Ghislain, du canton du Rœulx; la commune de Quaregnon, du canton de Boussoit; les communes d'Harmignies, Givry et Harveng, du canton de Pâturages; les cantons d'Ath et de Frasnes-lez-Buissenal; le canton de Leuze, moins la commune de Gaurain-Ramecroix; le canton de Lens, moins les communes de Baudour, Erbisœul, Masnuy-Saint-Jean, Sirault et Tertre.

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. X... (2).

*Charbonnages :*  
Saint-Denis, Obourg, Havré,  
Strépy et Thieu,  
Bois-du-Luc, La Barette et  
Trivières.

Les communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies et Trivières, du canton de La Louvière; les communes de Casteau, Gottignies, Le Rœulx, Saint-Denis, Strépy, Thieu, Thieusies, Ville sur Haine, du canton du Rœulx; les communes de Ghlin, Maisières, Obourg, Havré et Saint-Symphorien, du canton de Mons; les communes d'Erbisœul et de Masnuy-Saint-Jean, du canton de Lens.

(2) Service assuré temporairement par M. l'Ingénieur principal Bourgeois, W.

3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

99, rue Emile Tumelaire, à Charleroi

MM. RENARD, L., Ingénieur principal, chargé de la direction de l'arrondissement, à Charleroi.

X..., Ingénieur principal.

La partie de la province de Hainaut comprenant les communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Evêque, Leernes, Piéton, Souvret et Trazegnies, du canton judiciaire de Fontaine-l'Evêque; les cantons judiciaires de Binche (moins la commune de Mont-Ste-Geneviève), de La Louvière (moins les communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies (\*) et Trivières), de Seneffe, de Soignies (moins les communes de Horrués, Naast et Soignies); les communes de Marche-lez-Ecausines, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec, du canton de Rœulx.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — MM. JANSSENS, G., Ingénieur principal, à Loverval et LEDENT, P., Ingénieur, à Fontaine-l'Evêque.

*Charbonnages :*

Charbonnages de Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu.

Cantons de Binche (communes de Binche, Buvrines, Estinnes-au-Mont, Haulchin, Leval-Trahegnies, Epinois, Ressaix, Vellereille-lez-Brayeux, Waudrez et Mont-Ste-Aldegonde, de Rœulx (communes de Péronnes-lez-Binche, Mignault et Vellereille-le-Sec), de la Louvière (Haine-St-Paul).

2<sup>e</sup> DISTRICT. — MM. JANSSEMS, G., Ingénieur principal, à Loverval et LEDENT, P., Ingénieur, à Fontaine-l'Evêque.

*Charbonnages :*

La Louvière et Sars-Longchamps.  
Bois de la Haye.

Cantons de Binche (communes d'Anderlues), de La Louvière (commune de La Louvière et Saint-Vaast), (plus la surveillance administrative de l'usine S. A. Belge d'Agglomération de minerais à Houdeng-Gœgnies), de Seneffe (commune de Bois-d'Haine).

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. X...

*Charbonnages :*  
Mariemont-Bascoup.

Cantons de Binche (communes de Carnières, Morlanwelz et Haine-St-Pierre), de Fontaine-l'Evêque (communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont, Trazegnies et Piéton), de Soignies (communes d'Ecaussines-Enghien et Ecaussines-Lalaing), de Rœulx (commune de Marchelez-Ecaussines).

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. LINARD, A., Ingénieur principal,  
à Wanfercée-Baulet (1).

*Charbonnages :*  
Beaulieusart et Leernes.  
Nord de Charleroi.

Cantons de Fontaine-l'Evêque (communes de Courcelles, Fontaine-l'Evêque, Leernes et Souvret), de Soignies (communes de Braine-le-Comte, Hennuyères, Henripont et Ronquières), de Seneffe (moins la commune de Bois-d'Haine).

4<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

18, rue Zénobe Gramme, à Charleroi.

MM. DONEUX, M., Ingénieur principal, chargé de la direction de l'arrondissement.

X..., Ingénieur principal.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi (moins les communes de Couillet, Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre), de Fontaine-l'Evêque (commune de Forchies-la-Marche), de Gosselies (ville de Gosselies), de Beaumont, de Chimay, de Jumet, de Marchienne-au-Pont, de Thuin, de Merbes-le-Château et de Binche (commune de Mont-Sainte-Genève).

(1) Attaché temporairement au 6<sup>e</sup> arrondissement.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. MARTIAT, V., Ingénieur principal  
à Jumet (1).

<i>Charbonnages</i> : Monceau-Fontaine et Marci- nelle (divisions de Forchies et de Mouceau). Forte Taille. Boubier.		Cantons de Fontaine-l'Evêque (commune de Forchies-la-Mar- che), de Marchienne-au-Pont (communes de Monceau - sur- Sambre et Goutroux), de Thuin et de Binche (commune de Mont-Sainte-Geneviève).
---	--	--

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. VAES, A., Ingénieur, à Jumet (1).  
et M. ANIQUE, M., Ingénieur, à Jumet.

<i>Charbonnages</i> : Amercœur. <b>Centre de Jumet.</b> Poirier. Grand Mambourg.		Cantons Nord de Charleroi (commune de Dampremy), de Jumet et de Merbes-le-Château.
--	--	--

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. CORIN, Fr., Ingénieur principal, à Marcinelle.

<i>Charbonnages</i> : Charbonnages Réunis de Charleroi. Sacré Madame.		La ville de Charleroi; les can- tons de Marchienne-au-Pont (communes de Marchienne-au- Pont et Landelies), de Gosselies (ville de Gosselies) et de Beau- mont.
--	--	---

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. LAURENT, J., Ingénieur principal, à Jumet.

<i>Charbonnages</i> : Monceau-Fontaine et Marci- nelle (division de Marci- nelle). Bois de Cazier.		Cantons Sud de Charleroi (communes de Marcinelle et Mont-sur-Marchienne), de Mar- chienne-au-Pont (commune de Montigny-le-Tilleul) et de Chi- may.
--	--	---

(1) En captivité en Allemagne.

## 5° ARRONDISSEMENT.

22, rue Zénobe Gramme, Charleroi.

MM. DEFALQUE, P., Ingénieur en Chef-Directeur, à Charleroi,  
 PIETERS, J., Ingénieur principal, à Charleroi.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Châtelet et de Gosselies (moins la ville de Gosselies); les communes de Couillet, Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre, des cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. TRÉFOIS, A., Ingénieur principal,  
 à Marcinelle (1).

*Charbonnages :*  
 Gouffre.  
 Noël-Sart-Culpart.  
 Nord de Gilly.  
 Petit-Try.

Le canton de Gosselies (moins les communes de Fleurus, Gosselies, Ransart et Wangenies); la commune de Lambusart, du canton de Châtelet.

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. LOGELAIN, G., Ingénieur, à Charleroi.

*Charbonnages :*  
 Bois Communal de Fleurus.  
 Carabinier.  
 Trieu-Kaisin.

Les communes de Couillet, Gilly, Montigny-sur-Sambre, et Lodelinsart, du canton de Charleroi; les communes de Châtelet et Loverval, du canton de Châtelet.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. LEFÈVRE, R., Ingénieur principal, à Jumet.

*Charbonnages :*  
 Aiseau-Presle.  
 Appaumée-Ransart.  
 Centre de Gilly.  
 Masses St-François.

Les communes de Acoz, Aiseau, Bouffioulx, Châtelineau, Farciennes, Gerpennes, Gougny, Joncret, Pironchamps, Pont-de-Loup, Presles, Roselies, et Villers-Poterie du canton de Châtelet; les communes de Fleurus, Ransart et Wangenies, du canton de Gosselies.

(1) En captivité en Allemagne.

6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

11, rue Blondeau, à Namur.

MM. LEGRAND, L., Ingénieur en Chef-Directeur, à Namur;  
X..., Ingénieur principal.

Province de Namur et du Luxembourg.

Province de Hainaut : les charbonnages de Baulet, Roton-Ste-Catherine, Oignies-Aiseau et Bonne-Espérance.

Province de Brabant : les carrières et usines métallurgiques des cantons de Genappe, Jodoigne, Perwez et Wavre de l'arrondissement de Nivelles.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. LINARD, A., Ingénieur principal,  
à Wanfercée-Baulet (1).

*Charbonnages :*

Baulet.

Soye-Floreffe.

Roton Ste-Catherine.

*Mines métalliques :*

Vedrin St-Marc.

Province de Namur : tous les services au Nord de la Sambre et de la Meuse.

Carrières souterraines de terres plastiques des firmes Somico et Galet.

Province de Brabant : les carrières et usines métallurgiques des cantons de Wavre, Perwez, Jodoigne et Genappe, de l'arrondissement de Nivelles.

Les appareils à vapeur des voies navigables en service sur la Sambre d'Erquelines à Namur et sur la Haute Meuse de Heer-Ågimont à Andenne.

Province du Luxembourg : tous les services de l'arrondissement de Marche.

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. STENUIT, R., Ingénieur, à Jambes.

*Charbonnages :*

Tamines.

Province de Namur : toute l'Entre-Sambre-et-Meuse.

(1) Détaché du 3<sup>e</sup> arrondissement.

Château.  
Bonne-Espérance.  
Groyne-Liégeois.

Province de Luxembourg :  
tous les services de l'arrondissement de Neufchâteau.

Les carrières souterraines de terres plastiques des firmes : Lange, Chaudoir, Hontoir, Nicolay, Triosa, Bequet et Cerabel.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. DELRÉE, H., Ingénieur, à Namur.

*Charbonnages :*  
Falisolle et  
Oignies-Aiseau.  
Andenelle-Hautebise,  
Stud-Rouvroy.

Province de Namur : tous les services sur la rive droite de la Meuse.

Province de Luxembourg : tous les services de l'arrondissement d'Arlon.

*Mines métalliques :*  
Bois-Haut et Chocrys.  
Grand Bois.

Les carrières souterraines de terres plastiques de la firme T.P.B.G. Réunis.

Les appareils à vapeur des chemins de fer vicinaux.

## 7<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

24, rue Eracle, à Liège.

MM. DELRÉE, A., Ingénieur en chef-Directeur, à Liège;

GUERIN, M., Ingénieur principal, à Liège.

Arrondissement judiciaire de Huy (moins les communes de Attenhoven, Elixem, Houtain-l'Evêque, Laer, Landen, Neerhespen, Neerlanden, Neerwinden, Overhespen, Overwinden, Rumsdorp, Walsbetz, Wamont, Wanghe et Wezeren, du canton de Landen); cantons de Waremmes et de Hologne-aux-Pierres; la section de Sclessin de la commune d'Ougrée, du canton de St-Nicolas de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. MASSON, R., Ingénieur principal, à Liège (1).

*Charbonnages :*  
 Marihaye.  
 Arbre Saint - Michel, Bois  
 d'Otheit, Cowa et Pays de  
 Liège.  
 Ben, Bois de Gives et de  
 Saint-Paul.  
 Halbosart, Kivelterie et  
 Paix-Dieu.

*Mines métalliques :*  
 Maîtres de Forges et Cou-  
 thuin.

Le canton judiciaire de Huy;  
 la commune de Modave, du can-  
 ton de Nandrin; le canton ju-  
 diciaire de Héron.

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. RADELET, E., Ingénieur principal, à Liège.

*Charbonnages :*  
 Kessales-Artistes et Concorde.

Le canton judiciaire de Hollo-  
 gne-aux-Pierres (moins les com-  
 munes d'Awans, des Awirs,  
 d'Engis et de Grâce-Berleur);  
 le canton judiciaire de Nandrin  
 (moins la commune de Modave);  
 le canton judiciaire de Ferrières;

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. VENTER, J., Ingénieur principal, à Liège.

*Charbonnages :*  
 Gosson-La-Haye-Horloz.  
 Bonnier.

Les cantons judiciaires de Wa-  
 remme, Jehay-Boëgnée et Han-  
 nut; les communes d'Awans,  
 des Awirs, d'Engis et de Ber-  
 leur; du canton de Hollogne-  
 aux-Pierres; les communes  
 d'Avernas-le-Bauduin, Bertrée,  
 Cras - Avernas, Grand - Hallet,  
 Lincet, Pellaines, Petit-Hallet,  
 Racour, Trognée, Wansin, du  
 canton de Landen.

Section de Sclessin de la com-  
 mune d'Ougrée, du canton de  
 St-Nicolas-lez-Liège.

(1) Est chargé temporairement d'une partie du service aux 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements.

8<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

21, rue Laurent de Koninck, à Liège.

MM. BURGEN, Ch., Ingénieur principal, chargé de la direction de l'arrondissement, à Liège.

X..., Ingénieur principal.

Les cantons de Liège (Nord et Sud), de Grivegnée, de Fexhe-Slins, de Herstal et de Saint-Nicolas (moins la section de Sclessin de la commune d'Ougrée) de l'arrondissement judiciaire de Liège.

Les appareils à vapeur de la navigation dans toute la province de Liège.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. MARTENS, J., Ingénieur principal, à Liège.

<i>Charbonnages</i> :	Les communes de Liège (rive gauche de la Meuse) Herstal, Vottem, Wandre et le canton de Fexhe-Glins.
Sclessin-Val-Benoît,	
Espérance et Bonne-Fortune.	

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. X... (1).

<i>Charbonnages</i> :	Les communes de Liège (Rive droite de la Meuse), Jupille, Bressoux et Grivegnée.
Ans.	
Patience et Beaujonc. .	
Grande Bacnure et Petite Bacnure.	
Belle-Vue et Bien-Venue.	Les appareils à vapeur de la navigation dans toute la province de Liège.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — PIRMOLIN, Ingénieur principal, à Bressoux.

<i>Charbonnages</i> :	Les communes de Tilleur, Saint-Nicolas, Angleur, Ans, Glain.
Batterie.	
Espérance, Violette et Wandre.	
Abhcoz et Bonne-Foi-Hareng.	
Bonne-Fin-Bâneux.	

(1) Service assuré temporairement par M. l'Ingénieur principal Masson.

9<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

306, rue du Moulin, à Bressoux.

MM. GILLET, Ch., Ingénieur en Chef-Directeur, à Bressoux;  
 THONNART, P., Ingénieur principal, à Liège.

L'arrondissement judiciaire de Verviers et les cantons de Dalhem, de Fléron, de Seraing et de Louveigné, de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. PASQUASY, L., Ingénieur principal,  
 à Bressoux.

*Charbonnages :*  
 Cockerill.  
 Six-Bonnières.  
 Minerie.

Les cantons de Seraing, de Louveigné et de Limbourg; la commune de Nessonvaux du canton de Fléron; la commune d'Olne du canton de Verviers.

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. BRÉDA, R., Ingénieur principal, à Liège.

*Charbonnages :*  
 Wérister.  
 Herve-Wergifosse.  
 Quatre-Jean.

Les cantons de Dalhem (moins les communes de Fouron-le-Comte et de Mouland), de Herve, d'Aubel (moins les communes de Fouron-St-Martin, Fouron-Saint-Pierre, Remendael et Teuven), de Dison, de Fléron (moins la commune de Nessonvaux) et de Spa.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. BRÉDA, M., Ingénieur principal, à Liège.

*Charbonnages :*  
 Hasard-Cheratte.  
 Micheroux.  
 Argenteau-Trembleur.  
 Ougrée.

Les cantons de Verviers (moins la commune d'Olne) et de Stavelot.

10<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

39, Guffenslaan, Hasselt.

de HH. MEYERS, A., Hoofdingenieur-Directeur, te Hasselt;  
GÉRARD, P., E. A. Ingenieur, te Hasselt.

De provincieën Limburg, Antwerpen, Oost-Vlaanderen, West-Vlaanderen, en het vlaamsch gedeelte der provincieën Luik, Brabant en Henegouwen

1<sup>ste</sup> DISTRICT. — M. VAN MALDEREN, J., Ingenieur, te Brussel (1).

*Steenkolennijnen* :  
Oostham-Quaedmechelen.  
Beerlingen-Coursel.  
Houthalen.

De kolenhaven van Paal; de vrije ijzerertsontginningen der provincie Antwerpen; de turfvenen en de vrije ontginningen van versteend hout van het Vlaamsch landsdeel; de metaalfabrieken der arrondissementen Hasselt en Mechelen en van het kanton Herentals; de openluchtgroeven en de stoomtoestellen der kantons St-Truiden, Borgloon, Neerpelt, Herk de Stad en der Vlaamsche gemeenten van de provincie Luik.

2<sup>de</sup> DISTRICT. — M. DELHAYE, J., Ingenieur, te Hasselt.

*Steenkolennijnen* :  
Helchteren.  
Zolder.  
Les Liégeois.

De kolenhaven van Lummen; de vrije ijzerontginningen der provincieën Limburg en Brabant; de metaalfabrieken van vlaamsch Brabant en van het kanton Mol; de openluchtgroeven en de stoomtoestellen der kantons Hasselt, Beringen, Bree en Peer en van de Vlaamsche gewesten der provincie Henegouwen.

(1) Tijdelijk in functie bij den controledienst, te Brussel; dienst verdeeld onder de HH. Cools, van Kerckhoven en Delhaye.

3<sup>d</sup>e DISTRICT. — M. VAN KERCKHOVEN, H., Ingenieur, te Genk.

*Steenkolenmijnen* :  
Winterslag en Genck-Suten-  
dael.  
André Dumont-sous-Asch.

De kolenhaven van Genk; de  
metaalfabrieken van het kanton  
Turnhout; de openluchtgroeven  
en de stoomtoestellen der kan-  
tons Tongeren en Bilzen.

4<sup>d</sup>e DISTRICT. — M. COOLS, G., E. A. Ingenieur, te Hasselt.

*Steenkolenmijn* :  
Sainte Barbe et Guillaume  
Lambert.

De kolenhaven van Eidsen;  
de ondergrondsche groeven der  
provincie Limburg; de metaal-  
fabrieken der arrondissementen  
Tongeren en Antwerpen; de  
openluchtgroeven en de stoom-  
toestellen der kantons Maaseik,  
Mechelen a/Maas en Zichen.

---